



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎ 02.96.25.45.67

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99

Etienne Guy ☎ 02.96.25.46.38

Bidan Philippe : ☎ 02.96.25.43.86

Routier Angélique ☎ 02.96.25.49.61

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	A partir du 3 septembre 14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	16h30/19h avec animateur
Samedi	10h/12h (à partir du 06/09)	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Fermée jusqu'au 16 août.

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au

samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

29/08 : Loto – Société de chasse.

05/09 : Forum des associations
à la salle ATHENA

20/09 : Loto – Comité des fêtes

INFORMATIONS MUNICIPALES

FERMETURE MAIRIE : La mairie sera fermée le samedi 23 août.

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 3 septembre à 20 h 30

ETAT CIVIL :

Naissance : Loëzia CAMUS, 12, Impasse Mathurin Dumont

Mariage : Jérémy LE TINNIER et Nelly MORAZÉ, 31, Impasse des Courtils

Décès : Anne LE QUILLEC veuve LONCLE, Foyer Roger JOUAN

Le bulletin municipal directement sur votre boîte mail : Si vous souhaitez recevoir le bulletin directement dans votre boîte mail, vous êtes invités à vous inscrire par mail : mairielamotte22@orange.fr ou via le site onglet "contact".

RENTREE SCOLAIRE

Ecole publique : La rentrée aura lieu le mardi 2 septembre à 8 h 45.

Vous pouvez inscrire votre enfant à la mairie. Si vous désirez visiter les locaux et rencontrer la directrice, merci de prendre rendez-vous au 06.38.93.63.83.

Une permanence aura lieu le mercredi 27 août à l'école de 9 h à 19 h.

Ecole Notre Dame de Lourdes : Vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école ; Mme LE LUC, chef d'établissement, vous accueillera pour faire connaissance et visiter les classes. Cette rencontre se fera sur rendez-vous, à partir du mardi 26 août 2014 ;

Contacts : ☎ 02.96.25.41.25 ; email eco22.nd.la-motte@eco.ecbretagne.org ; site <http://www.nddlamotte.fr>

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre à partir de 8 h 30.

MODULATION DES TARIFS DE L'ALSH : À compter de **septembre**, les activités du mercredi et des vacances seront facturés suivant un barème défini en fonction du quotient familial. Vous devrez donc nous fournir **la photocopie de la carte d'allocataire et l'attestation fournie par la caisse, dès le début septembre.** (La non production de ces documents entraînera une facture au tarif maximum).

REPAS DU CCAS : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus sera servi à la salle ATHENA le samedi 27 septembre à midi. Des précisions pour les inscriptions seront communiquées sur le prochain bulletin.

COLLECTES DE SANG : **Mardi 26 et mercredi 27 août**, au foyer municipal de Loudéac – Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

JOURNEE DE DEFENSE ET DE CITOYENNETE

Toute personne (garçon et fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Une attestation, qui vous sera délivrée, devra être soigneusement conservée car il n'est pas délivré de duplicata.

PHARMACIE : La pharmacie est fermée le samedi après-midi jusqu'au 6 septembre.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : L'horaire de passage du service de collecte peut varier. Il est donc conseillé de sortir les poubelles la veille.

Cantine municipale

Menus du 02 au 05 septembre

Mardi 2	Macédoine de légumes Chipolatas Pommes noisette Saint Nectaire/fruit
Mercredi 3	Taboulé Cordon bleu Nouilles Crème dessert
Jeudi 4	Rillettes Filet de dinde Gratin choux-fleurs/pommes de terre Milanette Fruit de saison
Vendredi 5	Betteraves râpées crues Filet de poisson poché Mélange légumes Bio Vache qui rit Fromage blanc aux fruits

L'ADOBUS vient à ta rencontre :

Le mercredi 17 septembre, Salle Athéna de 15 h 30 à 17 h 30.

C'est quoi ? = C'est un foyer itinérant de jeunes, un lieu d'accueil, d'échange et de détente (discuter, échanger, jouer, lire,...) ; « une parenthèse » ! **Une pause** entre les cours et la vie quotidienne, et aussi de **l'information, de la culture et du loisir...** (Customisation, photos,...)

Pour qui ? = Toi, qui a **plus de 12 ans**.

ESPACE INFO ENERGIE :

L'espace info Energie est un service d'intérêt général à destination des particuliers. Porté par le Pays et Pontivy et le Pays du Centre Bretagne, ce service vous propose des conseils gratuits, neutres et objectifs sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat. Les informations peuvent aller des gestes économes aux travaux d'isolation en passant par le choix des équipements, sans oublier les énergies renouvelables (bois, solaire, éolien, etc...) et les aides financières existantes.

Un conseiller pourra répondre à vos questions lors des permanences tous les jours de 13 h 30 à 17 h 30 par téléphone au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe), par mail : infoenergie@pays-pontivy.fr ou sur rendez-vous les semaines impaires au 77, Bd de Penthievre à Loudéac.

MOTS ET IMAGES :

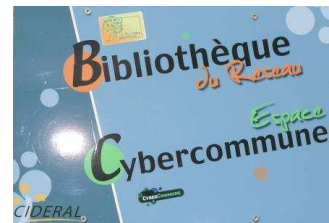
De nombreux ouvrages (romans, documentaires,...) pour tous les âges sont à votre disposition. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite. Entrée Rue Joseph Dupré, face à la salle Athéna.



CYBERCOMMUNE : L'espace cybercommune vous offre :

- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication

- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs... et tout cela est **GRATUIT**.



Modifications des horaires de la bibliothèque en août

Jusqu'au 31/08/2014 ouverture mardi et vendredi de 16 h 45 à 17 h 45. Septembre, retour des horaires habituels.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Toutes ces démarches doivent être faites, en mairie, avant le **31 décembre**.

Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**. Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

REMERCIEMENTS

✍ Une fleur, un mot, une pensée, une présence. Pour toutes ces marques d'affections et d'amitiés que vous leur avez témoignées lors du décès de leur maman et nénène Anne LONCLE, ses enfants, petits enfants, arrière-petits enfants et arrière-arrière petits enfants vous remercient vivement pour votre réconfort.

ANIMATIONS / FÊTES

LA MOTTE



LOTO



VENDREDI 29 AOUT 2014

Salle Athéna 20h30

Sélectionné et animé par LB Animation :

Bon Achat 500€

Bon Achat 300€

Bon Achat 150€

Bon Achat 100€

Bon Achat 200€

Bon Achat 120€

Bon Achat 100€

Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€
Bon Achat 30€	Bon Achat 40€	Bon Achat 50€

Série Alimentaire Série Alimentaire Série Gourmande
Série Corbeilles de Fruits Série Corbeilles de Fruits

Buvette – Café – Chocolat – Casse Croute – Gâteaux
6 Crêpes achetées 3€ = un carton offert

3€ le carton – 8€ les 3 cartons – 15€ les 7 cartons

Organisé par l'association communale des Chasseurs de la Motte

FNACA : JOURNEE DE DETENTE

Le comité organise, comme chaque année, une journée de détente le 11 septembre, au Boulodrome, à partir de 12 h

Le midi : repas grillades

L'après-midi : libre détente avec jeux de boules, cartes, scrabble, randonnée, etc.

Tous les adhérents peuvent y participer (une participation financière sera demandée). Pour la bonne organisation de cette journée, il est demandé de s'inscrire avant le 7 septembre, auprès du président ou du secrétaire

CLUB DE L'AMITIE MOTTERIEUX

Les vacances se terminent. Les activités du club reprendront le jeudi 4 septembre :

tous les quinze jours jusqu'au 30 octobre

tous les jeudis du 6 novembre au 26 mars

tous les quinze jours : du 9 avril à la fin juin

Ces activités auront lieu à « La Maison des Bruyères » avec accès par l'arrière de la salle Athéna. Le stationnement se fera sur le parking de la salle omnisports en attendant la réfection du parking de la « Maison des Bruyères ».

ATELIER TRICOT

L'atelier tricot reprend ses activités (tricot, crochet, broderie) le 15 septembre tous les lundis de 14 h à 16 h au Foyer Roger JOUAN.

Activité gratuite et ouverte à tous, organisée par l'Amicale Laïque ; renseignements au ☎ 02.96.25.42.84

MARCHE A LA FERME : Le 22 août 2014, à la Donaiterie à La Motte.

Des troubadours au marché à la ferme ! Samuel Allo, accompagné de Clara Clay au violon et de Breeze Willow au chant, vous offriront des contes des pays celtes. Venez voyager de Bretagne jusqu'en Ecosse en passant par l'Irlande et le pays de Galles...Restauration sur place possible.

CHASSE

Communiqué des propriétaires chasseurs de la bordure du lié : Distribution des cartes de chasse uniquement aux chasseurs présents le **samedi 6 septembre** à la maison de Philomène à Plessala de 9 h à 12 h 30 uniquement. Les non propriétaires devront être munis de l'attestation du droit de chasse avec le n° de la parcelle et la superficie signée du propriétaire. (Ce sera la seule matinée de distribution de cartes.)

Communiqué de l'association des chasseurs de LA MOTTE : La distribution des cartes de chasse se fera le **samedi 23 août** à la salle de réunion de la salle omnisports de 9 h à 12 h 30. Les cartes seront remises seulement sur présentation de l'assurance et de la validation du permis 2014/2015. Ce sera la seule matinée de distribution de cartes.

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE : Démarches à effectuer pour la percevoir

Vous êtes déjà allocataire : il n'y a aucune démarche à faire pour les enfants de 6 à 16 ans. Il faut simplement avoir déclaré ses revenus 2013 aux impôts, à la caisse d'allocations familiales (CAF) ou à la caisse de mutualité sociale agricole (MSA) ; Pour les enfants de 16 à 18 ans toujours scolarisés, vous devez le déclarer auprès de votre Caf. **Attention** : si votre enfant est apprenti ou étudiant salarié pour l'année 2014/2015, vous devez envoyer une attestation justifiant de cette situation à votre caisse.

Vous n'êtes pas allocataire : Vous devez effectuer une "déclaration de situation des prestations familiales et logement" ainsi qu'une déclaration de ressources 2013 auprès de la CAF ou de la MSA ,

Les imprimés peuvent être demandés auprès de la Caf ou de la MSA ou être téléchargés sur internet.

PETITES ANNONCES

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITES » :

Samedi 6 septembre de 10 h à 12 h, collecte de journaux, revues et publicités organisée par l'association des parents d'élèves de l'école publique.
Il n'est plus nécessaire de trier ; il faut seulement enlever l'emballage plastique autour des publicités.
Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.



PROXI ☎ 02.96.25.71.48.

Votre magasin est ouvert du **lundi au dimanche** de 8 h 30 à 12 h 45 ainsi que de 14 h 30 à 19 h 30 du **lundi au jeudi** et de 14 h 30 à 20 h les **vendredis et samedis**.
La boucherie est ouverte tous les jours.

Egalement à votre disposition :

- presse ; bijoux ; fleurs de l'Écllosion ; gaz ;
- produits bretons de qualité : (L'Hermine au bonnet : tee shirt, drapeau, mug, sweat, stickers,...)
- produits locaux : (produits laitiers de la ferme de la Donaiterie et glaces de chez Céline et

Jean Michel PELLAN de Langast

- dépôts de galettes et de crêpes de Plouguenast et Plessala
- galettes de La Motte sur commande.

Livraison à domicile si besoin.

Possibilité de plats préparés pour groupes sur commande

Paëlla :
28/08

Couscous :
04/09

Bourguignon
Tous les
mercredis

Poulets rôtis :
Samedis,
dimanches et
jours fériés.

À LOUER : ➤ **Appartement T3, 69 m²** de plain pied (pièce de vie, salon, 2 chambres, salle d'eau, WC, abri voiture, cour, espace vert – en campagne. DPE E. ☎ 02.96.25.41.76/06.70.47.14.81 (Chauffage électrique + insert).

➤ **Maison T4** dans le bourg de Plémy, cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres dont 1 au rez-de-chaussée, 2 salles de bain, 2 WC, 1 arrière cuisine, 1 grand grenier – 450 € à débattre - classe énergétique D. Libre – visite sur RDV ☎ 02.96.60.21.79.

➤ **Maison T4** dans le bourg de Plémy, cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres dont 1 au rez-de-chaussée, 2 salles de bain, 2 WC, 1 arrière cuisine, 1 grande cour – 500 € à débattre – libre le 1^{er} octobre 2014 - classe énergétique D - visite sur RDV ☎ 02.96.60.21.79.

À VENDRE : ➤ Un canapé d'angle tissu, 6 places avec méridienne (couleur vert). 350 € - Un siège auto rehausseur. 10 €. ☎ 02.96.25.48.35.ou 06.02.32.62.75.

➤ Un salon 6 places, simili cuir jaune avec système manuel de relaxation pour 1 assise (1 000 €) - salle à manger en mélaminé couleur chêne clair (living + table ovale + 6 chaises + meuble hifi), 1 000 € - lampe halogène noire 8 € - chaise de bureau 6 € ☎ 02.96.25.49.86

➤ Bois de chauffage coupé en 50 cm ; possibilité de livraison ☎ 06.17.89.52.49 (heures repas)

ECOLE DE GUITARE ET D'EVEIL MUSICAL à PLOUGUENAST :

Auteur, compositeur, interprète, donne cours de guitare pour enfant, adolescent et adulte : apprentissage divertissant avec des chansons actuelles ; pédagogie individualisée et adaptée ; tablatures, accords, composition , improvisation, accompagnement vocal, exécution musicale en groupe, chant ; évolution à un rythme personnel ; horaires adaptables ; CESU acceptés ;

Renseignements au 06.50.21.06.13

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Composez le 15

Cabinet Infirmier de La Motte

☎ 06.42.36.12.81

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

- « Bel Air » - LA MOTTE

Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

Taxi

Hémonic

- «Bel Air» - LA MOTTE

Pompiers

Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

« Rue de la Chesnaie 22604 LOUDEAC Cédex 1 » clic-sud-22@cg22.fr

☎ 02.96.66.21.06

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

Info Energie. 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à la CIDERAL. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au 02.96.66.09.09.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac ☎ 02.96.25.01.42



☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

4/6 bd de la Gare

B.P. 246

22602 Loudéac

Cedex

☎ 02.96.66.09.09